



**Collectivité Territoriale de Corse**

**CONFERENCE DE PRESSE DE RENTREE  
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**Allocution d'Ange Santini**  
Président du Conseil Exécutif de Corse

**Ajaccio – Hôtel de Région**  
**Lundi 1er septembre 2009**

- ✓ Depuis 2006 : **rencontre traditionnelle**. Merci d'y être fidèle.
- ✓ Celle-ci a un **caractère particulier** :
  - **dernière de la mandature** : pourtant je ne me livrerai pas à l'exercice du bilan détaillé ; cela viendra en son temps et sous d'autres formes ;
  - **proximité des élections territoriales de 2010** : j'ai dit ailleurs quelles étaient mes intentions ; je n'aborderai donc pas ce sujet aujourd'hui ;
- ✓ Le **Conseil Exécutif** assumera ses responsabilités au service de la Corse **jusqu'à la dernière minute** de son mandat :
  - Car **la Corse ne doit pas prendre de retard** du fait de la campagne électorale ;
  - Car des **projets** sont engagés et des **investissements** en cours ; ils seront normalement **poursuivis ou achevés** ;
  - Car des **décisions** doivent être prises : elles seront soumises à l'Assemblée de Corse et ne seront dictées que par le seul souci de **le bien commun** ; les effets de la crise ont été pour l'instant un peu atténués en Corse, notre île n'ayant ni industrie ni secteur productif développé ; nos concitoyens en subissent pourtant les conséquences et n'accepteraient pas que l'intérêt général pâtisse des calculs partisans ;
  - C'est pourquoi j'ai demandé aux services que le projet de **budget pour 2010** puisse être présenté dès la fin de cette année ;
- ✓ Durant les six prochains mois, **la CTC poursuivra son action** au service de notre île, de son développement, de sa population, **comme elle l'a fait depuis le début de la mandature**.
- ✓ Cette **mandature** aura été **particulière** et j'insiste sur ce point :
  - Elle est la première depuis 26 ans à ne pas être préoccupée par des débats sur les réformes institutionnelles ;



- **La première donc à ne se consacrer qu'aux grandes questions** qui touchent à l'économie, au progrès social, à l'aménagement du territoire, à l'identité culturelle et patrimoniale ;
- ✓ Cette **approche plus sereine** des affaires de la Corse a eu des effets divers et plutôt positifs :
  - Elle a permis des débats moins heurtés et même des décisions unanimes sur des questions autrefois conflictuelles comme la langue corse ;
  - Elle a favorisé la définition de politiques publiques dans tous les domaines d'intervention de la CTC, avec des objectifs et des moyens clairement définis ;
  - Elle a aussi donné de l'institution régionale et de ses débats une autre image, moins médiatique, moins spectaculaire, parce que plus technique ; cette « normalisation » a d'ailleurs pu dérouter l'opinion qui, habituée à des années de débats idéologiques frontaux, a pu avoir le sentiment qu'il ne se passait plus rien d'important à la CTC, que l'Exécutif et l'Assemblée de Corse ronronnaient...
- ✓ Et pourtant, **que de travail de fond, que d'avancées en presque six ans**, sur la voie tracée par nos prédécesseurs qui, eux, ont toujours dû faire face dans des contextes difficiles où la problématique institutionnelle tenait une si grande place !
- ✓ Sans entrer dans les détails, il faut rappeler **quelques faits incontestables** :
  - la **réussite**, sans heurts, de la mise en œuvre des lourds **transferts de compétences** de l'Etat qui font de notre Collectivité une institution majeure...
  - le positionnement de la Collectivité territoriale comme **le principal animateur économique de l'île** :
    - la CTC est le **premier donneur d'ordre**, avec en 2008 40,14 % du total de la commande publique ;
    - les dépenses d'investissements direct de la CTC ont **augmenté de 12,19 %** entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 ;
    - les **dépenses d'investissement de la Collectivité ont plus que doublé depuis 2001** : elles atteignent maintenant 200 M€. Pour la durée de la mandature



actuelle, ce sont **1 200 M€** au total qui auront été injectés dans l'économie de l'île...

- la Corse est, de toutes les régions métropolitaines, **celle qui dépense le plus pour son équipement** (583 € par habitant ≠ moyenne nationale 50 €) ;
  - **En Corse, 1 € prélevé, c'est 100 € investis au service du citoyen.**
- 
- la conduite d'une gestion financière responsable :
    - le prélèvement fiscal n'est que de **10 € par habitant** (≠ 226 € au plan national) ;
    - le **taux d'endettement** est contenu et demeure dans la moyenne des régions françaises ;
    - au moment où des inquiétudes se sont manifestées sur la **structure de notre dette**, nous avons su la réaménager **en un mois**, passant d'un encours contenant 65% de produits structurés à la situation actuelle qui n'en comprend plus que 33%.
  
  - **le renforcement des moyens financiers de la CTC**, avec 15 M€ supplémentaires et annuels obtenus de l'Etat (remboursement anticipé du FCTVA)...
  
  - la négociation et l'obtention **d'autant de crédits européens pour la Corse** que lorsque notre île faisait partie des régions prioritaires de l'Objectif 1, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui...
  
  - le soutien très fort au **développement économique**, à un point tel que la Corse a eu, ces dernières années, un des **meilleurs taux** de croissance, de création d'activité et d'emplois...
  
  - un investissement fort et résolu dans les **énergies renouvelables**, à tel point que la Corse est la région où la part de production d'énergie d'origine hydraulique, éolienne, solaire, est la plus forte de France et le restera encore longtemps...



- la très bonne exécution des **programmes européens**, à tel point que la Corse est la seule région française à avoir été choisie pour gérer directement les crédits communautaires pour l'agriculture et le rural...
  - La bonne exécution du **PEI** qui, quoiqu'en prétendent les esprits chagrins, est très principalement consacré à la réalisation d'opérations structurantes, et dont la 2<sup>ème</sup> convention d'application (2007-2013) est d'ores et déjà programmée à hauteur de 28 %, pour un montant total de 1051 M€...
- ✓ Comment ne pas rappeler aussi **d'autres réussites tout aussi indéniables** :
- avoir fait en sorte que les **transports maritimes et aériens** soient plus fiables, et que la CCM demeure compétitive dans le ciel national...
  - avoir mis en œuvre une modernisation déterminante et sans précédent pour le **train**, moyen de transport écologique s'il en est...
  - avoir mis en œuvre un **schéma directeur de développement économique** qui va bouleverser les modalités et conditions d'aides aux investissements privés, dans le sens d'une plus grande responsabilisation des chefs d'entreprise...
  - avoir poursuivi la modernisation de notre **appareil éducatif**, le développement de notre université, la mise en valeur de notre patrimoine culturel, la promotion de notre langue ancestrale, la protection de notre capital environnemental...
  - avoir initié une nouvelle méthode de **gouvernance du développement local**, avec la territorialisation des politiques publiques...

**N'est ce pas là ce qui est le plus important pour nos compatriotes, puisque cela touche à leur quotidien, à leur emploi, à l'avenir de leurs enfants ?**

**Eh bien c'est à cela que l'Exécutif travaille sans relâche depuis plus de cinq ans, en étroite symbiose avec l'Assemblée de Corse.**

**Ce n'est sans doute ni médiatique, ni sensationnel... mais c'est essentiel.**

\* \*



✓ **Quelques points d'actualité :**

▪ **Les *incendies*.**

- Après plusieurs étés calmes, des incendies dramatiques ont dévasté de nombreux hectares de forêt ou de maquis, notamment dans la vallée de la Gravona et dans le Sartenais ;
- rappel brutal d'une réalité : l'environnement de la Corse, île la plus boisée de Méditerranée, est fragile.
- Protection des forêts : un des axes majeurs de la politique des collectivités locales de l'Île, comme pour la CTC par le biais de l'Office de l'Environnement et de notre délégué l'ONF.
- Ne pas « baisser la garde », ni céder au découragement : les efforts réalisés, l'argent dépensé – près de 60 millions d'euros par ans – et le courage des hommes, peuvent être menacés en quelques minutes, le plus souvent par l'inconscience criminelle de quelques uns.
- Il y a une évolution importante avec la prise de conscience des habitants qui permet désormais l'identification des incendiaires.
- La Collectivité Territoriale s'est évidemment mobilisée pour aider les victimes : **J'ai demandé que soient immédiatement débloqués 300.000 € de fonds d'urgence, en particulier pour les agriculteurs touchés dans leurs biens** et les services de la CTC participent activement au Comité de suivi qui a été mis en place par la Préfecture.

▪ **La *grippe H1N1*.**

- Encore trop tôt pour déterminer ce que sera l'ampleur de ce phénomène à partir de l'automne - « simple » épidémie saisonnière, ou pandémie grippale – et sa gravité ;
- Les services de la CTC travaillent depuis le mois de juillet avec les services de l'Etat afin que la Corse puisse faire face à toute éventualité. Les établissements d'enseignement et leurs personnels auront bien sûr un rôle essentiel à jouer en cas de pandémie.



- **La saison touristique.**
  - constat d'une **progression très significative de la fréquentation touristique**. En juillet, augmentation de 6, 9 % sur l'aérien par rapport à juillet 2008, et de 10, 3 % sur le maritime. En août, même tendance prévue ;
  - donc excellente saison en termes de fréquentation, même si le bilan reste encore à faire pour les retombées économiques : en cette période de « crise », les touristes ont choisi la destination qui présentait le double avantage du dépaysement et de la proximité.
  - Je me félicite du trafic supplémentaire généré par l'arrivée des **compagnies à bas coût** : près de 30.000 passagers de plus par mois, dont 8.000 en provenance de l'étranger. Cela valide la politique menée par la CTC depuis 4 ans, visant à favoriser au maximum l'allongement de la saison et à développer les clientèles européenne et internationale. **Je vais d'ailleurs inviter les présidents des 2 chambres de commerce et d'industrie à me faire part dès que possible de leur première évaluation** de cette ouverture du ciel corse.
  - Enfin, la venue en nombre des croisiéristes à Ajaccio, depuis plusieurs mois, que permet dorénavant la mise en fonction du nouveau môle croisières, est un autre aspect de cette réussite.
  - **La tendance qui se dessine est donc bonne : le niveau des dépenses** effectuées dans l'île, **un peu plus faible** que d'habitude selon les professionnels est, je l'espère, un phénomène conjoncturel **dû à la crise**.
  
- ✓ **Les perspectives.**
  - **La CTC équipe la Corse :**
    - **Modernisation de notre réseau ferroviaire** : 2010 verra notamment la poursuite et l'achèvement de la livraison des nouveaux autorails AMG 800 (fin mai 2010).



- **Grands chantiers routiers des 7 mois à venir:**
  - Poursuite de l'aménagement de la voie nouvelle Borgo-Vescovato pour un coût de 40 M€, s'ajoutant aux 41 M€ déjà consentis pour cet axe depuis 2004 ;
  - Idem pour la voie Bastia-Furiani (17 M€ pour 2009-2010) ;
  - Mise en service début 2010 de la déviation de Bocognano
  
- **Etablissements publics d'enseignement :**
  - de 2004 à 2008, plus de 73 M€ investis dans les établissements d'enseignement secondaire avec la création de 3 établissements nouveaux : le Lycée de la Plaine, le Collège Arthur Giovoni et le Collège de Biguglia ;
  - études engagées pour la réalisation du Collège du Stiletto à Ajaccio.
  
- **Equipements communaux :**
  - de 2004 à 2009, 100 M€ investis dans les communes corses : (principalement construction ou rénovation de bâtiments communaux et entretien de centaines de kilomètres de voies communales) ; effort se poursuivra en 2010 mais en privilégiant les compétences de base des communes et les actions d'accompagnement économique ;
  
- **La CTC forme les Corses :**
  - en 2009, la Collectivité Territoriale consacra plus de 10 M€ au fonctionnement des établissements et au soutien de l'action éducative en milieu scolaire et au financement des manuels scolaires ; des moyens supplémentaires seront encore consacrés à l'apprentissage ;



- les efforts en direction de l'enseignement supérieur sont plus que jamais nécessaires pour que la Corse entre de plain-pied dans l'économie du Savoir et de la Connaissance ; **la signature, il y a quelques jours, de la 2<sup>ème</sup> Convention d'application de la Convention Etat-CTC-Université, constitue un évènement** : par son positionnement original et par le choix résolu qu'elle a fait de son autonomie, l'Université de Corte est en position d'occuper une place exemplaire parmi les universités françaises.
  
- **La CTC anime la Corse :**
  - En dehors des aides à la création et au spectacle, l'année 2009-2010 verra la réalisation ou le lancement d'équipements culturels « lourds » : le CAP de Sartène (3,5 M€), dont la livraison interviendra dans les mois qui viennent ; le Centre de Conservation et de Restauration des Objets Mobiliers de Calvi (6 M€), dont le programme vient d'être lancé ;
  
  - Le sport, dont les retombées pour l'image de la Corse peuvent être considérables : **Je m'emploierai à ce que le Tour de France cycliste parte de Corse dans les prochaines années en 2013**; les contacts que nous avons avec les organisateurs laissent penser que cet évènement a de fortes chances de se réaliser. La CTC s'est en outre, vous le savez, engagée à définir un projet de nouvel outil sportif régional destiné à reprendre les missions qui étaient celles du CREPS.
  
- ✓ **Un projet pour l'avenir : La Corse a aujourd'hui une grande partie des moyens de son développement.**
  - **La politique que nous avons entrepris de mettre en œuvre**, mes collègues du Conseil exécutif et moi-même, dans des conditions parfois difficiles en raison de l'absence d'une majorité claire à l'Assemblée de Corse, et la politique que nous voulons continuer à impulser à l'avenir tient en une phrase :





**Nous voulons que la Corse reprenne confiance en elle, en ses potentialités et en ses richesses naturelles et humaines.**

→ Trois secteurs d'intervention prioritaires :

- **L'activité et l'emploi :**

Donner sa chance à ceux qui entreprennent, créer les conditions de l'activité, responsabiliser les opérateurs, favoriser la compétitivité – ce mot ne doit pas faire peur, elle est la condition de l'excellence - et l'innovation, telles sont les conditions du développement de la Corse. C'est le sens de la politique économique que j'ai voulu mettre en œuvre, au titre de l'ADEC. **La part du budget dévolue à l'action économique a quasiment doublée en 2009, passant de 16 à 28 millions d'euros.** Il nous faut poursuivre dans cette voie qui a déjà permis, en un an, **la création de 400 emplois pérennes** et généré près de 32 millions d'investissements.

- **Les énergies renouvelables**

La CTC consacrera au total 30 M€ sur la période 2007-2013 à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables dans les différentes filières que sont le photovoltaïque, le solaire thermique, l'hydraulique et la biomasse ; c'est un engagement financier sans précédent pour une collectivité, à la fois en faveur du développement de la Corse et, aussi, de son approvisionnement énergétique : à l'horizon 2015, nous devrions atteindre 30 % d'énergies renouvelables dans notre consommation d'électricité, avec la création de 500 emplois directs dans ce secteur et un chiffre d'affaires de 500 M€ pour l'économie insulaire.

**Par ailleurs, et du point de vue de la sécurisation de nos approvisionnements, le projet de desserte de l'île en gaz naturel à partir du GALSI vient de voir confirmée sa faisabilité technique.** C'est un dossier qu'on sait très important pour la Corse et dans lequel je me suis fortement impliqué, comme d'ailleurs de nombreux élus et militants associatifs. Je reste en contact permanent avec l'Etat sur cette question.

- **Le développement durable**

La CTC a une compétence générale en matière environnementale et notre ambition en ce domaine est simple, mais grande : **nous voulons faire de la Corse un exemple et une référence au niveau national comme au niveau européen.** Le développement durable n'est pas seulement une exigence environnementale ; il sera, de plus



en plus, une exigence normative à laquelle nos entreprises doivent se préparer ; il est également pour notre île une opportunité unique de développement économique et de création de richesses. C'est pourquoi la CTC, sous mon impulsion, prépare, par exemple, la modulation de ses futures aides en fonction de critères d'écoconditionnalité.

**→ Ces 3 secteurs de l'emploi, de l'énergie et du développement durable sont les domaines où peuvent s'afficher l'exemplarité et l'excellence corses ; où notre île peut trouver, chez elle et en elle, les moyens de son propre développement.**

C'est cette stratégie pour l'avenir que je me suis employé, avec mes collègues du Conseil exécutif, à mettre en place au cours de ces 5 années. C'est cette stratégie qu'il nous faut poursuivre dans l'intérêt de la Corse.

\* \*  
\*